

**CARTE 5-4.8**

SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE D'ACTON VALE, LA PARTIE DE LA ROUTE 139 QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LE CHEMIN LAVALLÉE ET LE 1<sup>ER</sup> RANG DE SAINTE CHRISTINE JUSQU'À LA LIMITE MUNICIPALE DU CANTON DE ROXTON

